



ARGILLIERS INFO

Décembre 2015

Le mot du maire

Ce nouveau numéro d'Argilliers info paraît dans un contexte national douloureux, lié aux atroces attentats du 13 Novembre dernier. Il me semble important de réaffirmer notre profond attachement aux valeurs fondatrices et éternelles de la France : Liberté, Egalité, Fraternité. Ne cédon pas face à la peur, face à la tentation du rejet de l'autre ou du repli sur soi. Ne changeons pas notre façon de vivre ensemble.

Je vous laisse, chers Argillieois(es), découvrir votre nouveau bulletin municipal. Article après article, voyez comment, les conseillers municipaux et les bénévoles associatifs, s'engagent pour faire vivre notre village. Soyez encore plus nombreux à participer aux diverses manifestations organisées ; c'est une autre manière de dire non à la barbarie.

J'aurai l'occasion de revenir sur les réalisations et projets municipaux lors de la traditionnelle cérémonie des vœux le 22 janvier 2016 à 18 H 30.

Les fêtes de fin d'année approchent : Au nom du conseil municipal et à titre personnel, je vous les souhaite malgré tout belles et heureuses.

Laurent BOUCARUT

Contacts mairie :

Tel/fax : 04 66 22 80 24

Courriels : mairie.argilliers@orange.fr

Site internet : www.mairie.argilliers.fr

Horaires ouverture public :

Mardi

8 h à 12 h

Mercredi

8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Jeudi

13 h à 18 h

VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHÈQUE

Nouveaux horaires : Mercredi de 11h30 à 13h00
Samedi de 10h30 à 12h00
Pour les scolaires Mercredi de 9h à 11h

La matinée « portes ouvertes » du samedi 3 octobre a permis d'échanger autour de nouvelles activités que la bibliothèque vous proposera prochainement. Plusieurs bénévoles ont rejoint l'équipe. Des tableaux ont été généreusement prêtés pour être exposés quelques temps à la bibliothèque. N'hésitez pas à nous rendre visite !

Contact : argilliers.bibliotheque@gmail.com // 06 83 95 67 49 (Aurélie Marteau)

ASSOCIATION DES BOISSETTIERS

Argilliers en fête avec Les Boissetiers

Comme tous les ans la fête votive a débuté le vendredi soir avec les taureaux de la Manade de La Clastre. L'orchestre "Cargo" qui devait animer la soirée a dû y renoncer à cause de la pluie. L'assistance s'est resserrée sous la tente pour poursuivre la soirée.

Samedi matin, sous le soleil revenu, la Manade Labourayre et ses taureaux ont remporté un vif succès. Avec l'apéro plage du midi, l'eau était encore présente, mais cette fois dans une piscine où plusieurs membres des Boissetiers se sont trouvés projetés sous les ovations de la foule et les rythmes tropicaux de la musique de DJ-David.

Les boulistes du Challenge Brugère avaient du mal à trouver de la pace pour jouer du fait de l'affluence. 36 triplètes s'affrontaient.



La course de caisses à savon a attiré beaucoup de monde et a été très applaudie.

Le soir, les jeunes du village et des environs ont pu pavaner devant les taureaux dans l'arène de fortune montée pour l'occasion.

Dj-Démon a endiablé le public avec beaucoup de danseurs sur la piste pendant qu'une ambiance chaleureuse et familiale régnait au bar.



Le dimanche matin, le déjeuner au pré et la mouclade ont satisfait tout le monde avant de suivre la longue de la Manade de La Clastre qui descendait vers le village. Un taureau profita de l'occasion pour se faire la belle, mais il fut retrouvé le lendemain.

Les boulistes se sont ensuite empressés de prendre possession de la place alléchés par la prime. Les jeux des gardians et de la bouvine ont réuni pas mal de spectateurs toujours heureux de voir pérenniser ces traditions.



Pendant toute la fête, les forains ont réjoui les enfants avec leur manège, tir et pêche aux canards. Dj-Loïc a terminé la soirée et la fête en faisant danser tout le monde.

Une fois les comptes faits et le résultat positif enregistré, les Boissettiers ont procédé à leur Assemblée Générale. Quelques modifications sont intervenues dans le bureau qui accueille maintenant deux jeunes filles déjà très actives au sein de l'association.

Composition du Nouveau bureau après l'Assemblée Générale ordinaire du 25/09/2015 :
Bastien Giraud: Président, David Lopez: Trésorier, Michel Lutier: Secrétaire.
Mélanie Duboël: Trésorière adjointe, Anne-Marie Pagès: Secrétaire adjointe.



Super Loto des Boissettiers le 8 novembre 2015

Après le vif succès du loto 2014, les Boissettiers ont eu à cœur de préparer des quines encore plus attrayants. Les partenaires et sponsors locaux y ont contribué largement en cumulant plus de 4000€ de lots.

Le choix d'une console de jeux PS4 pour la tombola a motivé beaucoup de monde.

L'alchimie du Loto, du bar et des gourmandises a dépassé nos espoirs.



Le Printemps des Vignerons

La première édition du Printemps des Vignerons, préparée tardivement, a réuni une douzaine de viticulteurs. Les visiteurs courageux qui ont affronté la pluie ont tous apprécié les huitres, tapas et autres assiettes de produits locaux en dégustant les vins de nos vignerons.

C'est maintenant le prochain événement pour les Boissettiers. Le calendrier reste à préciser, certainement en avril en souhaitant que ce coup-ci, la météo soit avec nous.

Certaines caves nous ont déjà promis leur présence, mais d'autres prévenues trop tard l'an dernier souhaiteraient également participer.

Associée à cet événement, une exposition dédiée aux artistes locaux sera organisée en lien avec la bibliothèque et la municipalité. Plus de renseignements dans les semaines à venir

ASSOCIATION LES CHATS LIBRES D'ARGILLIERS

En France un foyer sur deux a un animal de compagnie. Nous sommes le pays champion d'Europe de par leur nombre. On compte 11,4 millions de chats dont les 3/4 sont des chats de gouttière. Dépense moyenne par an: 600 euros.

Il y a 7,4 millions de chiens, Sept sur dix sont des chiens de race ou d'apparence de race. Dépense moyenne annuelle: 800 euros.

Il est plus facile d'empêcher la gente canine de se reproduire que la gente féline. Posséder un chat, c'est s'en occuper mais aussi l'empêcher de se reproduire à tout va. L'association fait castrer chats et chattes qui divaguent, ceci avec l'argent de vos dons. 15 chattes, 3 chats ont été castrés, tatoués et remis sur le terrain, sachant que ce n'est pas facile de les attraper. 4 chatons ont été adoptés depuis Janvier 2015. Nous faisons le maximum pour empêcher la prolifération de ces animaux dans le village mais, pour cela nous avons besoin de vos dons.

Merci de votre aide

Si vous avez perdu un animal tatoué ou identifié par une puce vous pouvez téléphoner à
I-CAD société d'identification des carnivores domestiques:0810 778 778.

LA VIE DE LA COMMUNE

URBANISME

Depuis le 01 juin 2015 de nouvelles règles régissent les Demandes Préalables (**DP**) et les Permis de Construire (**PC**).

L'instruction des **DP** est désormais gérée par la Mairie, celle des **PC** par la Communauté de Communes.

La loi ALUR a entraîné la suppression du COS, mais le règlement du **PLU** (Plan Local d'Urbanisme) de la commune d'ARGILLIERS s'applique et doit être respecté.

C'est pourquoi nous invitons les habitants de la Commune qui ont un projet de travaux à venir en mairie avant tout dépôt de dossier afin d'exposer leurs projets et d'en vérifier la compatibilité avec les règles du **PLU** de la commune et les exigences du service des bâtiments de France.

Demandes Préalables (DP) :

Une **DP** doit être déposée en mairie préalablement :

- à tous travaux d'extension compris entre 5 et 40 m² (sachant qu'une extension prévue entre 20 et 40 m² qui aboutira à une surface de plancher supérieure à 170 m² nécessitera le dépôt d'un **PC**),
- à toute construction de piscine, d'installation de chalet, abri, garage, carport sur un terrain déjà construit.

La **DP** fera l'objet d'un arrêté municipal autorisant les travaux dans **un délai maximum de 2 mois**.

Permis de construire, de lotir (PC) :

Le dossier de **PC** doit être déposé en mairie qui émettra un avis avant transmission au service urbanisme de la communauté de commune. Celle-ci statuera après avis des bâtiments de France dans **un délai maximum de 6 mois**.

RESEAU TÉLÉPHONIQUE ET INTERNET

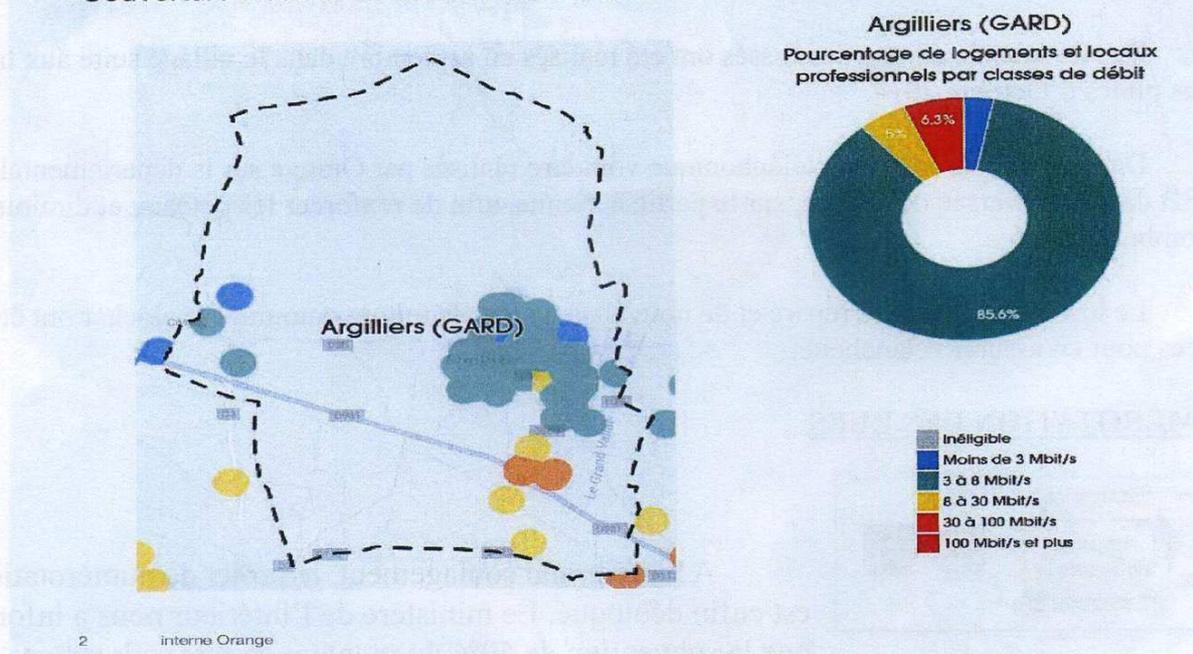
Nous avons rencontré le 16 Novembre dernier madame Véronique FONTAINE Directrice des relations avec les collectivités locales du GARD pour ORANGE.

L'objectif de cette entrevue était de faire le point sur le réseau téléphonique de la commune et en particulier dans l'utilisation d'internet (coupures, débit).

Pour ORANGE le réseau sur la commune est correctement dimensionné et ne présente pas de problème particulier, sauf incidents du type vol de câbles.

La commune dispose de 2 répartiteurs qui assurent un débit en fonction de la distance des habitations de 3 à 30 Mégabits avec quelques points inférieurs à 3 Mégabits (Voir la carte ci-dessous)

Couverture Réseau de la commune actuelle



De ce fait un renforcement du réseau par ORANGE n'est pas envisagé à court terme.

Nous rappelons qu'en cas de problème de connexion ou de lenteur il faut contacter son opérateur. Dans la plupart des cas le défaut sera résolu en temps réel. Par contre si ce dernier requiert l'intervention d'un technicien, cet acte restera à charge de l'opérateur si il s'agit d'un problème réseau ou de décodeur, mais sera facturé à l'abonné si il s'avère être lié à son installation.

Pour les utilisateurs qui auraient besoin de débits importants (environ 100 mégabits) il existe des solutions du type:

- * Satellite pour les professionnels avec des couts mensuels d'environ 100 €
- * Par l'achat sur internet d'un boitier FEMTOCELL d'un coût de 20€ et qui permet d'obtenir du haut débit en passant par le réseau mobile 4G en prenant un abonnement mobile en illimité. Cette solution est applicable sur ARGILLIERS qui dispose avec ORANGE d'une bonne couverture sur le mobile 4G.

Le réseau de téléphonie fixe et internet de la Commune est géré par ORANGE et sous loue ce réseau aux autres opérateurs présent sur la commune, SFR, FREE et BOUYGUES. Les problèmes que vous pouvez rencontrer doivent être signalés à votre opérateur qui les remontera chez ORANGE s'il ne peut les résoudre lui-même.

Le réseau téléphonique étant en aérien pour une très grande partie sur la commune, il faut veiller à ce que les câbles ne soient pas en contact avec des branches d'arbres car par fort vent il y a risque de microcoupures.

La téléphonie mobile est obtenu à travers des réseaux séparés et propre à chaque opérateur. Ceux-ci n'ont pas tous une bonne couverture mobile sur la commune ce qui est sans lien avec le réseau de téléphonie fixe qui lui est unique.

Au titre des 'bonnes nouvelles' le département du GARD s'est engagé sur un programme d'équipement en très haut débit au plus tard en 2030 pour toutes les communes.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Des travaux de curage des fossés ont été réalisés en septembre dans le village suite aux très fortes pluies d'Octobre 2014.

Des travaux sur le réseau téléphonique vont être réalisés par Orange sur la départementale RD3B dans la traversée du village, sur la partie aérienne, afin de renforcer les poteaux et diminuer le nombre de câbles.

Le toit de l'église a été réparé et de nouvelles noues de toiture entourant le clocher ont été posées pour en assurer l'étanchéité.

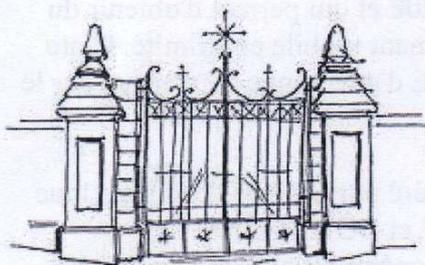
NUMÉROTATION DES RUES



A notre grand soulagement, le projet de numérotation est enfin débloqué. Le ministère de l'intérieur nous a informé que la subvention de 50% du montant de l'investissement était enfin débloqué et que nous pouvions passer commande des plaques et boucler ce projet.

En effet pour pouvoir en bénéficier, il fallait impérativement attendre que cette dernière ait bien été validée. Le temps de contacter le fournisseur, recevoir les numéros, distribuer à tous les foyers, et placer également les plaques de rues, nous espérons que tout sera terminé premier trimestre 2016.

Cette nouvelle numérotation, ainsi que le plan à jour du village sera transmis aux pompiers, SAMU, gendarmerie et à l'IGN pour actualiser les logiciels GPS.



CIMETIÈRE

La gestion du cimetière devient informatique il incombe donc à la mairie de renseigner ce nouveau logiciel. Une commission a donc été créée au sein des conseillers municipaux afin d'aider la secrétaire Valérie Pouplin Dans cette charge supplémentaire à son travail.

La tâche est rude pour fouiller dans les archives communales depuis les années 1900...et trouver les informations sur toutes les concessions. Nous pensons solliciter les anciens du village et faire appel à leur mémoire infailible afin de nous aider à combler les lacunes que nous pouvons rencontrer.

CULTURE



CINEMA

Le cinéma revient à Argilliers. 3 projections par ans (gratuites) sont prévues. Organisées sur Argilliers par Christine et Fabrice, du conseil municipal, venez nombreux afin de soutenir également l'effort de la communauté de commune pour le maintien de la culture audiovisuelle en zone rurale.

La première programmation a eu lieu le vendredi 4 décembre à 20h30 salle polyvalente avec une comédie: Les Chèvres du Pentagone. Un verre de l'amitié a clos la séance où les présents ont pu converser et suggérer leurs préférences pour les prochaines projections de 2016.

Festival Big Zazou organisé par la communauté de communes du Pont du Gard

La Compagnie Crocodile a présenté son spectacle jeune public 1, 2,3 couleurs mardi 20 octobre dans la salle plurivalente de l'école. 80 personnes, petits et grands étaient au rendez-vous.

Cycle de conférences

Monsieur Claude Larnac de l'association Académie Pont Du Gard a proposé une causerie sur le thème « L'aqueduc de Nîmes dans son contexte historique, géographique et naturel » samedi 24 octobre à 15h dans la salle plurivalente de l'école.

Le samedi 21 novembre à 15h : « Réflexion sur les arches du Pont du Gard ; dentelle de pierre »

Le samedi 19 décembre : visite de Mémoires de garrigue. Rendez-vous sur le site du Pont du Gard à 10h et prévoir le pique-nique.

D'autres conférences et visites sont prévues pour le premier trimestre:

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au cycle d'information et de réflexion sur le Pont du Gard et l'aqueduc de Nîmes auprès de la mairie d'Argilliers.

VIVRE ENSEMBLE



Nous rappelons une nouvelle fois que les colonnes au centre du village ne sont pas un lieu de dépôt des encombrants ce que ne semble pas comprendre certains usagers.

Photo prise le 21 octobre

Le geste citoyen et responsable consiste à faire correctement le tri de ses emballages.

Les colonnes jaunes pour les emballages en plastique, en carton et métalliques.

La colonne bleue pour les papiers, journaux et magazines.

La colonne verte pour le verre.

Concernant les petits cartons que beaucoup d'usagers abandonnent près des colonnes, nous rappelons que ces cartons doivent être pliés ou découpés afin de faciliter leur passage dans la colonne.

Pour les très gros cartons ceux-ci doivent être déposés en déchetterie, de même que les bidons et autres contenants qui ne rentrent pas dans les colonnes.

Le personnel municipal n'a pas vocation à faire ce travail, merci pour eux, pour l'agrément de tous et des riverains.

VANDALISME



Nous déplorons des actes de vandalisme sur la commune, en particulier la destruction des bancs du village.

LA CHASSE SUR LA COMMUNE D'ARGILLIERS

La chasse sur notre commune est souvent l'objet de discussions et de controverses.

Afin de mieux connaître cette activité, vous trouverez joint au bulletin d'ARGILLIERS INFO un dossier INFO CHASSE définissant.

Le territoire de chasse sur les communes d'ARGILLIERS et VERS PONT DU GARD.

Les jours de chasse sur notre commune ainsi que les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse au gros et petit gibier.

Les règles que doivent respecter les chasseurs.

ETAT CIVIL 2015

Naissances :

Livia RODRIGUES PAYAN.....	07 Janvier 2015
Julia SANCHEZ.....	28 Avril 2015
Lilya EL MASSARI.....	28 Mai 2015
Robin FONTAINE.....	06 Août 2015

Mariages :

Murielle DUJEANCOURT et Richard GIAI-GIANNETTO.....	08 Août 2015
Gwladys LE GARREC et Laurent DUBOIS.....	14 Août 2015

Décès :

Josette GAUTIER	20 Avril 2015
Fabrice PLAGNOL.....	05 Juin 2015
Pierrette VIZCAINO.....	12 Juin 2015
Paul GROUSSET.....	26 Août 2015

SITE INTERNET DU VILLAGE D'ARGILLIERS

Outre les comptes rendus des conseils municipaux, vous y trouverez toutes les informations relatives à la vie du village.

Ce site est consultable par le lien suivant <http://www.mairie-argilliers.fr>

